



**SNPAD**  
Syndicat National  
des Personnels Administratifs  
de la Défense

# COMPTE RENDU

## Commission Administrative Paritaire Locale des adjoints administratifs du CMG de **Toulon**

La CAPL de Toulon compétente à l'égard des adjoints administratifs s'est réunie le jeudi 6 octobre 2016. Présidée par le directeur du CMG de Toulon et en présence de vos représentants FO Défense : Gaëtan Charenton - GSBDD Toulon, Nadine Schmitt - GSBDD Gap, Pascale Martin - EM3 Marseille et Mylène Vidon - SLM Toulon.

---

Le président a ouvert la séance en rappelant le cadre réglementaire et le caractère confidentiel de cette commission puis a donné la parole aux différentes organisations syndicales pour la lecture de la déclaration liminaire (*ci-jointe*).

### Ainsi l'ordre du jour de cette commission portait :

- Désignation du secrétaire adjoint de séance ;
- Approbation du procès-verbal du 08 juin 2016 ;
- Recours CREP 2015 ;
- Avancements de grade 2016.

### **Désignation du secrétaire adjoint de séance**

Le secrétaire adjoint a été désigné pour cette CAPL : Pascale Martin

### **Approbation du procès-verbal de la CAPL du 8 juin 2016**

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

### **Recours CREP 2015**

Quatre recours ont été présentés à la CAPL, deux portaient sur l'attribution de RTS, un sur une demande de modification de l'appréciation littérale et d'un objectif, le dernier sur l'appréciation littérale, l'appréciation synthétique et l'atteinte d'un objectif :

- 2 dossiers sur les demandes de RTS ont obtenu un avis défavorable
- 2 dossiers ont été partiellement acceptés.

## Avancements de grade 2016

Promotion au choix dans le grade d'AA1 au titre de l'année 2016	
Employeurs	Postes
AIR	1
DGA	2
OTIAD	0
SCA	3
SSA	3
TERRE	2
SGA	3
DIRISI	1
MARINE	2
SIMU	0
GENDARMERIE	0
<b>TOTAL</b>	<b>17 + 2 (réserve du président)</b>

Promotion au choix dans le grade d'AAP2 au titre de l'année 2016	
Employeurs	Postes
AIR	2
DGA	8
OTIAD	0
SCA	13
SSA	6
TERRE	4
SGA	6
DIRISI	2
MARINE	9
SIMU	1
GENDARMERIE	2
<b>TOTAL</b>	<b>53 + 6 (réserve du président)</b>

Promotion au choix dans le grade d'AAP1 au titre de l'année 2016	
Employeurs	Postes
AIR	5
DGA	12
OTIAD	0
SCA	12
SSA	6
TERRE	4
SGA	6
DIRISI	1
MARINE	7
SIMU	0
GENDARMERIE	2
<b>TOTAL</b>	<b>55 + 5 (réserve du président)</b>

Cette CAPL était la première « dématérialisée » pour les adjoints administratifs.

Il en résulte pour les agents qu'il n'y a plus de mémoire de proposition à l'avancement. Seuls les agents classés dans leur établissement ont une « fiche de proposition », document accompagnant le CREP de l'année N-2 et qui constitue le dossier de proposition d'avancement de l'employeur.

La qualité du CREP est donc essentielle !!!

Au cours de cette commission, nos élus Force Ouvrière ont encore une fois démontré leur engagement. Les travaux de l'an dernier et les différents échanges entrepris avec les membres de l'administration ont porté pour une grande partie, leurs fruits cette année.

Nous avons pu évoquer avec l'administration, pour la prochaine commission, un nombre important de dossiers pour les 3 grades.

Vous êtes les premiers acteurs de votre avancement,  
demandez à votre évaluateur  
votre positionnement à l'avancement  
  
et n'hésitez pas à contacter  
vos représentants **FO** pour vous conseiller.

➤ Prochaine CAPL d'avancement au titre de l'année 2017 : **le 2 février 2017.**